

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**4 AVRIL 2016
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 4 avril 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Usage ajouté aux zones C-220 et I-222 par le projet de règlement 707-83

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

**2016-133 Approbation procès-verbal
Séance générale 14 mars 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 14 mars 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

**2016-134 Procès-verbal de correction
Séance générale du 17 août 2015**

Considérant l'article 92.1 de la loi sur les cités et villes;

Considérant l'erreur cléricale;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du procès-verbal de correction de la résolution numéro 2015-332.

Adoptée.

2016-135 Approbation des comptes - mars 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mars 2016 :

Fonds d'administration : 2 028 720.65 \$
(Chèques numéros 21580 à 21707, paiements par débit direct et paiements électroniques)
Les chèques 20521 et 21366 ont été annulés.

Fonds des dépenses en immobilisation : 41 682.32 \$
(Chèques numéros 2242 à 2250 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2795

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2016-18 Règlement numéro 833 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 833 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adoptée.

2016-136 Adoption - Second projet de règlement numéro 707-86 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser les terrasses de restauration permanente comme équipement accessoire à un usage C3-01-01 Restaurant autorisé dans les zones de catégorie «I» et de prévoir des dispositions relatives aux terrasses de restauration saisonnières

Il est proposé madame la conseillère Natalie Parent appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-86 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser les terrasses de restauration permanente comme équipement accessoire à un usage C3-01-01 Restaurant autorisé dans les zones de catégorie «I» et de prévoir des dispositions relatives aux terrasses de restauration saisonnières soit et est adopté.

Adoptée.

2016-137 Adoption - Règlement 711-8 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 711-8 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

Adoptée.

2016-138 Adoption - Règlement 707-83 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone C-220 à même de la zone I-222 et de bonifier la liste des usages autorisés dans ces 2 zones

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-83 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone C-220 à même de la zone I-222 et de bonifier la liste des usages autorisés dans ces 2 zones.

Adoptée.

2016-139 Adoption - Règlement 707-84 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de bonifier la liste des usages autorisés dans la zone C-434

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-84 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de bonifier la liste des usages autorisés dans la zone C-434.

Adoptée.

2016-140 Adoption - Règlement 707-85 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de prévoir une disposition spéciale pour les garages intégrés dans la zone H-648

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement 707-85 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de prévoir une disposition spéciale pour les garages intégrés dans la zone H-648.

Adoptée.

2016-141 Adoption - Règlement 464-5 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 464-5 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux.

Adoptée.

2016-142 Adoption - Règlement 832 décrétant des travaux de réaménagement du parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 3 500 000 \$ pour en acquitter le coût

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 832 décrétant des travaux de réaménagement du parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 3 500 000 \$ pour en acquitter le coût.

Adoptée.

2016-143 Règlement numéro 829 décrétant des travaux de réfection de la rue de l'Aqueduc et décrétant à cette fin une dépense de 1 085 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 785 000 \$ pour en acquitter le coût
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier

Considérant que le règlement décrétant des travaux de réfection de la rue de l'Aqueduc et décrétant à cette fin une dépense de 1 085 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 785 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 29 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 785 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

2016-144 Adoption premier projet - PPCMOI 2016-016
Projet particulier de construction
Régulariser la localisation d'un bâtiment accessoire et une enseigne murale
225, rue Jean-Coutu

Considérant la demande de projet particulier de construction présentée par le requérant pour régulariser la localisation d'un bâtiment accessoire et une enseigne murale;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2016-03-16 du 9 mars 2016, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la demande 2016-016 afin de permettre la localisation d'une remise entre le bâtiment principal et la rue ainsi que de permettre l'installation d'une enseigne sur un mur latéral ayant pour effet d'augmenter la superficie totale d'affichage sur les murs latéraux et arrières à 170 m².

Le tout, tel qu'illustré sur le certificat de localisation de Monsieur Jean-Luc Léger, arpenteur-géomètre, dossier numéro RSM104000151-28 minute 22199 en date du 2 novembre 2015 et selon le plan du Groupe Pattison dossier « Groupe Jean Coutu (PJC) inc. », en date du 2 septembre 2015.

Adoptée.

2016-145 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-015
Modification du revêtement extérieur du bâtiment principal
229, rue Sainte-Anne

Considérant la recommandation positive majoritaire du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-03-18 du 9 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-015 afin de changer le revêtement extérieur du bâtiment principal et d'apporter les modifications aux ouvertures, le tout, tel que présenté sur les plans déposés par le propriétaire le 22 février 2016.

Le bâtiment est sis au 229, rue Sainte-Anne, sur le lot 85-P au cadastre du village de Varennes dans la zone H-638.

Adoptée.

2016-146 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-019
Permettre l'agrandissement du bâtiment principal
3550, chemin de la Baronnie

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-03-19 du 9 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-019 afin de permettre l'agrandissement de la résidence sis au 3550, chemin de la Baronnie, le tout tel que présenté sur les plans de Madame Luci Gagné, technologue, dossier numéro 2016-017 en date du 28 février 2016.

Le bâtiment est sis au 3550, chemin de la Baronnie, sur le lot 159-P au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone A-305.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2016-147 Programme de réparation des bordures et trottoirs
Construction G-3

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour le programme de réparation des bordures et trottoirs;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 16 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Construction G-3, de Boucherville, pour le programme de réparation des bordures et trottoirs, pour un montant total de 74 034.70 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2789

Adoptée.

2016-148 Services de surveillance des parcs et espaces publics de la Ville de Varennes pour 2016
Trimax Sécurité

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour les services de surveillance des parcs et espaces publics de la Ville de Varennes pour 2016;

Considérant la réception de deux (2) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Trimax sécurité de Laval, pour les services de surveillance des parcs et espaces publics de la Ville de Varennes pour 2016, pour un montant total de 42 122.30 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2790

Adoptée.

2016-149 Fourniture de terre et de sable pour l'année 2016
Matériaux Paysagers Savaria Ltée
9151-0446 Québec inc. (Décorome)

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de terre et de sable pour l'année 2016;

Considérant la réception de deux (2) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 24 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat pour les items 1, 2 et 4 à Matériaux Paysagers Savaria Ltée ainsi qu'une somme de 5 315.97 \$ avant taxes pour les projets spéciaux et imprévus, le tout pour une somme totale de 22 691.44 \$ taxes incluses.

D'octroyer le contrat pour les items 3, 5, 6 et 7 à 9151-0446 Québec inc. (Décorome) ainsi qu'une somme de 4 184.03 \$ avant taxes pour les projets spéciaux et imprévus, le tout pour une somme totale de 17 859.67 \$ taxes incluses.

Une portion des dépenses de terre pourrait être imputée au règlement 821.

Certificat de la trésorière numéro 2796

Adoptée.

2016-150 Entretien des systèmes de chauffage et climatisation des bâtiments municipaux pour l'année 2016 avec option de reconduction pour une année supplémentaire
Réfrigération Collette inc.

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'entretien des systèmes de chauffage et climatisation des bâtiments municipaux pour l'année 2016 avec option de reconduction pour une année supplémentaire;

Considérant la réception de trois (3) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 22 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Réfrigération Colette inc., de Varennes, pour l'entretien des systèmes de chauffage et climatisation des bâtiments municipaux pour l'année 2016 avec option de reconduction pour une année supplémentaire, pour un montant total de 12 270.93 \$ taxes incluses pour 2016.

Certificat de la trésorière numéro 2792

Adoptée.

2016-151 Fourniture et installation de bandes et de surface de patinoire pour le parc du Carrousel
Excavation Civilpro inc.

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de bandes et de surface de patinoire pour le parc du Carrousel;

Considérant la réception de trois (3) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 22 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civilpro inc., de Varennes, pour la fourniture et l'installation de bandes et de surface de patinoire pour le parc du Carrousel, pour un montant total de 87 898.39 \$ taxes incluses, incluant des frais d'imprévus de 6 950 \$ avant taxes.

Le financement se fera à même le fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2791

Adoptée.

**2016-152 Réfection de la rue de l'Aqueduc et réparations de pavage
Eurovia Québec Construction inc.**

Considérant l'appel d'offres public pour la réfection de la rue de l'Aqueduc et réparations de pavage;

Considérant la réception de neuf (9) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 23 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Eurovia Québec Construction inc., de Carignan, pour la réfection de la rue de l'Aqueduc et réparations de pavage, incluant l'item optionnel B, pour un montant total de 1 150 114.33 \$ frais d'imprévus et taxes incluses.

Le financement sera fait à même le règlement 829 pour une somme de 943 809.25 \$.

Le projet B pour une somme de 206 305.08 \$ taxes incluses, sera financé au fonds d'infrastructures.

Certificat de la trésorière numéro 2793

Adoptée.

**2016-153 Fourniture de produits spécialisés pour terrains sportifs et espaces verts pour 2016
Fertilec Ltée
Agence François Beaulieu inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de produits spécialisés pour terrains sportifs et espaces verts pour 2016;

Considérant la réception de cinq (5) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 24 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat pour les items 2 et 6 à Fertilec Ltée pour un montant total de 16 700.69 \$ taxes incluses.

D'octroyer le contrat pour les items 1, 3, 4 et 5 à Agence François Beaulieu inc. pour un montant total de 11 589.78 \$ taxes incluses. Les items 4 et 5 sont détaxés.

Certificat de la trésorière numéro 2794

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-154 Servitude de conduite d'égout en arrière lot - 112, Sainte-Anne Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude de conduite d'égout en arrière lot à intervenir entre les propriétaires du 112, rue Sainte-Anne et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2016-155 Protocole d'entente - Financement du système d'alerte à la population Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le protocole d'entente à intervenir entre Taghleef industrie Canada inc. et la Ville de Varennes; tel protocole est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2016-156 Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville - Fermeture de dossiers

Attendu que certains dossiers à la cour municipale de Marguerite-D'Youville sont ouverts depuis plus de 15 ans et qu'ils affichent toujours un solde;

Considérant qu'il s'agit en très grande partie de dossiers pour des infractions au Code de la sécurité routière;

Attendu que la municipalité est la partie poursuivante dans ces dossiers;

Considérant que les chances de recouvrer les soldes de ces infractions sont plus que minimes et qu'il y a lieu de fermer ces dossiers.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De fermer les dossiers à la cour municipale de Marguerite-D'Youville dont les numéros de référence sont joints en annexe des présentes comme si au long reproduits;

D'informer le greffier de cette cour de la présente résolution.

Adoptée.

2016-157 Passif environnemental pour sites contaminés

Considérant une nouvelle norme comptable en application à compter de 2015;

Considérant le rapport de recommandation de la directrice du Service des finances en date du 16 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise l'enregistrement comptable du passif environnemental pour les sites contaminés avec une charge en une seule année, soit en 2015 pour un montant total de 447 300 \$.

Certificat de la trésorière numéro 2788

Adoptée.

2016-158 Radiation de comptes 2015 - Facturation diverse

Considérant les recommandations de la directrice des finances et trésorière en date du 22 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la radiation de ses soldes, joints en annexe des présentes, aux livres comptables de la Ville de Varennes.

Adoptée.

**2016-159 Nomination - Service de sécurité incendie
Jean-Noël Gaudette**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal nomme monsieur Jean-Noël Gaudette au poste de chef de division, Service de sécurité incendie, et ce, en date du 4 avril 2016.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si tout au long reproduites.

Adoptée.

**2016-160 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut numéro MP 2016-04 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 30 mars 2016.

Adoptée.

A-2016-19 Règlement numéro 707-87 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-87 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

2016-161 Adoption - Premier projet de règlement 707-87 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-87 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement soit et est adopté.

**2016-162 Modification contractuelle
Construction de la bibliothèque multifonctionnelle net zéro
Unigertec inc.**

Considérant l'octroi du contrat pour la construction de la bibliothèque multifonctionnelle net zéro à Unigertec inc. le 25 mars 2013, pour une somme de 7 012 598.98 \$ plus taxes applicables ;

Considérant l'absence de poste pour les imprévus audit contrat ;

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle ;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications proposées ;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications ;

Considérant que ces modifications représentent uniquement 2 % de la valeur du contrat original et représenteront à peine plus de 3 % de cette valeur à la fermeture du contrat, si l'on tient en compte les directives de changement toujours sous analyse, ce qui est excellent pour un chantier de cette envergure ;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 143 793.99 \$ plus taxes applicables au contrat de Unigertec inc. pour les coûts d'imprévus inclus jusqu'à la demande de paiement no. 20.

Certificat de la trésorière numéro 2798

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Date de la séance générale du mois d'avril
- Problèmes de glisse des sols sur la rue des Érables et demande d'établissement d'un programme de subvention des maisons lézardées
- Demande à la ville afin de solliciter le gouvernement du Québec pour la remise en place du volet 4 du programme rénovation Québec
- Montant prévu au règlement 832 pour les contingences
- Localisation des procès-verbaux en ligne
- Élimination des sacs de plastique en 2018 et effet indésirable de cette élimination
- Existence d'un intérêt pour Costco pour son installation sur le territoire
- Nouvelle bretelle de l'autoroute 30
- Motivations de mise en place de la carte citoyen
- Absence d'utilisation d'eau embouteiller à l'hôtel de ville
- Demande de mise en place de jeux d'eau réutilisant l'eau potable
- Demande visant à faire payer la ville de Sainte-Julie et la municipalité d'une portion de la nouvelle bretelle de l'autoroute 30
- Demande d'interdire le transport lourd sur la route 132 au centre-ville dès maintenant
- Mode d'octroi des contrats municipaux (plus bas soumissionnaire conforme ou autre) à la lumière des recommandations de la Commission Charbonneau
- Passifs environnementaux
- Montant des dossiers fermés à la cour municipale
- Encouragement au conseil pour poursuivre ses démarches afin de sortir le transport lourd du territoire urbain
- Accès aux terres pour les jeunes agriculteurs et dépôt d'une déclaration commune à cet effet
- Détails du projet visé pour installation sur le site des ateliers municipaux et demande de consultation à ce sujet
- État déplorable de l'entretien des douches au complexe aquatique
- Date visée pour la distribution du bac brun sur le territoire
- Moment prévu pour la révision du plan d'urbanisme
- Accessibilité des plans de zones concernées et contiguës sur le site Internet
- Critères utilisés dans les appels d'offres qualitatifs
- Localisation des travaux de pavages prévus sur le chemin de la Baronnie
- Demande d'élargissement ou de pavage des accotements sur le chemin de la Baronnie
- Demande d'interdiction immédiate du transport lourd sur la 132 au centre-ville

- Moment où sera distribué la liste des arguments motivants le choix du conseil pour l'aménagement d'une route de contournement du transport lourd
- Demande d'ajout de détails aux procès-verbaux municipaux
- Processus d'octroi des contrats publics
- Appel d'offres pour la gestion du complexe aquatique en 2012
- Affaissement de l'infrastructure publique de la rue des Érables à proximité de la rivière Notre-Dame

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 22 h 10.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA